



Collège Pierre et Marie Curie
2 avenue Georges Clémenceau
11160 RIEUX-MINERVOIS

Tél : 04.68.78.50.50

Courriel : ce.0110667r@ac-montpellier.fr

Rieux-Minervois, mardi 5 mai 2026

Madame COMBE Barbara,
Principale du collège Pierre et Marie Curie
Rieux-Minervois

A

Mesdames, Messieurs les parents d'élèves

Madame, Monsieur,

Votre enfant fera sa rentrée au collège Collège Pierre et Marie Curie **à compter de septembre 2026**.

Afin de finaliser son inscription, nous vous remercions de bien vouloir déposer le dossier d'inscription ci-joint au collège **entre le lundi 15 et le vendredi 19 juin 2026**, aux horaires suivants :

- de 8h30 à 17h00 les lundi, mardi, jeudi et vendredi ;
- de 8h30 à 12h30 le mercredi.

Dès réception de ce dossier, nous vous invitons à contacter l'accueil du collège au 04 68 78 50 50 afin de convenir d'un rendez-vous pour le dépôt du dossier, dans les créneaux indiqués ci-dessus. Je vous ai indiqué au dos de cette lettre les **pièces à joindre impérativement au dossier**.

Par ailleurs, afin d'accompagner au mieux l'entrée de votre enfant au collège, nous avons le plaisir de vous proposer deux temps de découverte de l'établissement :

- **Une réunion d'information destinée aux familles des élèves de CM2** se tiendra le **mardi 23 juin à 17h30**. Cette rencontre permettra de présenter le fonctionnement du collège, l'organisation de la scolarité ainsi que les différents dispositifs d'accompagnement proposés aux élèves.
- Votre enfant pourra participer également à **une journée d'intégration organisée le mercredi 1er juillet**. À cette occasion, il pourra découvrir les locaux, rencontrer les équipes éducatives et se familiariser avec son futur environnement scolaire.

Bien cordialement,

La Principale,
Barbara COMBE

PIECES A JOINDRE IMPERATIVEMENT AU DOSSIER

- Une photo d'identité
- Photocopie du livret de famille complet (père, mère, frères et sœurs)
- Justificatif de domicile (facture, loyer, ...)
- Fiche d'urgence (ci-jointe) renseignée
- RIB (à joindre obligatoirement)
- Photocopie du carnet de santé (pages vaccins)
- Fiche d'inscription ou de non-inscription à la demi-pension (ci-jointe)
- Document "Les bourses du collège" complété et signé (**pour tous les élèves**)
- Pour les élèves issus d'un autre collège, joindre également le dernier bulletin trimestriel.
- En cas de parents séparés ou divorcés :
 - Photocopie de la page du jugement mentionnant la garde de l'enfant
 - ou en l'absence de jugement, une attestation co-signée par les deux parents précisant la résidence habituelle chez l'un des parents ou alternée, les droits de visite et d'hébergement de l'autre parent, ainsi que l'autorité parentale.

Nous attirons votre attention sur la stricte nécessité que ce dossier soit correctement rempli et que les pièces demandées soit bien apportées le jour de l'inscription.